

Stage Harmonisation des grades/dan

Le Samedi 26 Janvier 2008 de 8h15 à 11h15 au Dojo du Karate Do Punaruu (Centre commercial Tamanu)

Présents :

- Mutlu Michel	A.S Samourai – Tahiti	Président de la FTKAMA
- Agnié Christophe	A.S Karaté Do Punaruu	Responsable des Grades
- Saint Val Philippe	A.S Katana Karate Do	Directeur Technique Fédéral
- Delhief Thierry	FFKDA	Référent AITO (21-54-10)
- Guilloux Eric	A.S Karate Do Lotus	Responsable Haut Niveau
- Piscione Yves	A.S Samourai – Tahiti	Responsable Arbitrage
- Nanua Claudine	Zen Taijitsu Do	Instructeur
- Lissac Stéphane	FFBD	Instructeur
- Ple Willy	FFBD	Instructeur
- Perry Henere	FFBD	Instructeur
- Lamy Roger	FFBD	Instructeur
- Lallemand Hervé	A.S Samourai – Tahiti	Instructeur
- Maruae Catherine	Karate do Taravao	Instructeur

I. Le AITO

Après une présentation par Thierry Delhief de la discipline en question (pour plus d'informations : <http://aito.selfdefense.free.fr> – a noter que le AITO apportera virtuellement plusieurs centaines de licenciés à FTKAMA) ce dernier a mis en avant la situation de cette discipline associée à la FFKDA qui est actuellement en cours de régularisation. De ce fait elle est régit par des règles administratives dérogatoires et temporaires autorisées par la FFKDA.

A. La situation administrative

Voici les différents points relatifs au AITO :

- Prise de licence avec trois timbres en une seule fois par les licenciés autorisés à passer un Dan
- Clubs et licences directement affiliés à la FFKDA pour la saison 2007-2008
- Lettre type devant être envoyé par le Président de la FTKAMA à la FFKDA

15 candidats se présenteront le 19 avril 2008 pour le passage de grade AITO, dont un candidat pour le 2^e Dan (Henere Perry).

Le responsable des grades a bien mis l'accent sur le fait que la fiche d'inscription, les passeports et les autres formalités (Certificat médical et frais d'inscriptions) devront être parfaitement accomplis.

Aparté : A noter que le Krav Maga est une discipline associée à la FFKDA. Prendre contact avec le responsable local.

B. La partie technique

Tronc Commun :

- Travail dans le vide équivalent Kihon
- Attaque codifiée équivalent Kihon Ippon Kumite
- Travail à deux codifié équivalent Kata

*A noter que les différences techniques entre AITO et Karaté seront plus ou moins évidentes. Les critères ne doivent pas porter sur la forme mais sur des notions plus générales telles que la stabilité, la force, la distance correcte, etc. **De ce fait une séance de démonstration de passage de grade AITO est prévue le LUNDI 04 FEVRIER 2008 de 18h15 à 19h30 au Dojo de VAITAVATAVA.***

Partie spécifique :

- MODULE 1 :

- Combat avec Tonfa (1^{er} Dan) & Matraque télescopique (2^e Dan)
- Combat au sol
- Combat Pieds poings avec transition sol

A noter que les combats devront à priori être préparés au préalable sans pour autant être de simples chorégraphies martiales

- MODULE 2 :

- Réponse à une attaque au couteau
- Réponse à une attaque au Tonfa
- Réponse à une attaque à main nue

- MODULE 3 :

- Interrogation sur la déontologie (Légitime défense, port et catégories d'armes, etc.)

II. Le KARATE / TAI JITSU

A. La partie administrative

Il faut 3 licences pour le 1^{er} dan (pas forcément consécutives). Pour le 2^e dan, il faut un délai de 2 ans à compter de la date de validation du diplôme du 1^{er} dan.

De 14 à 16 ans la voix compétition est obligatoire. Il convient de privilégier la voix traditionnelle à partir de 16 ans étant donné le nombre extrêmement réduit de participants aux passages de grades en Polynésie française.

Le dossier administratif dûment remplis doit être déposé 1 mois avant le passage de grade.

A noter qu'il convient de contacter la Commission des grades FFKDA pour savoir si la signature de l'enseignant sur le passeport est une obligation.

B. La partie technique

Tronc commun :

- Kihon 4 aller/retour 4 techniques maximum
- Kata
- Kihon Ippon Kumite (1^{er} dan) / Ippon Kumite (2^e dan)

Le Kihon Ippon Kumite et Ippon Kumite peuvent être exécutés en « go no sen » ou « sen no sen » sans pour autant contenir un blocage avec contact. Il faut maintenir les techniques de contre attaque pour le 1^{er} dan sauf uraken et les attaques de jambes. Pas de balayage au 1^{er} et 2^e dan. Il faut essayer de varier les techniques de défense et de contre attaque.

Il faut tenir compte de l'âge et du certificat médical sans pour autant rendre ces situations comme des passe-droits.

A noter que le responsable de la Commission des grades FTKAMA devra régulariser les passeports sportifs des membres de la Commission des Grades de la FTKAMA pour être en accord avec la FFKDA (CSDGE).

Le Jury n'a pas à se justifier oralement. Il peut se justifier par écrit si demande du candidat par écrit à la FTKAMA. L'examen se passe à huit clos.

Partie spécifique :

- Compétition : Poser des questions à la FFKDA pour trouver une adaptation aux conditions locales.
- Traditionnelle :
 - Bunkai : explication de 3 séquences au moins du kata choisi
 - Jyu Ippon Kumite 1^{er} Dan (le jury donne les instructions 3 attaques dont les attaques et le niveau sont annoncés).

- Jyu Ippon Kumite 2^{ème} Dan : 6 attaques dont seuls les niveaux sont annoncés
- Ou goshin jutsu à la place du Jyu
- Jyu Kumite : 2 min (1^{er} dan), 2x2 min (2^e dan)

Concernant le Tai Jitsu, il convient de trouver le règlement spécifique.